

## LETTRE OUVERTE AUX HABITANTS

### DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

Bonjour à tous, chers(es) Concitoyens(nes) ,

Suite aux événements survenus au sein du conseil municipal, je tenais à vous faire part de quelques observations et explications concernant la difficile période que nous venons de vivre.

Durant ce mandat, j'ai essayé de nous projeter à long terme avec pour objectif d'améliorer nos infrastructures et de développer notre Station.

Depuis 2014, les investissements que nous avons réalisés l'ont été en direction du bien public :

- la salle de restauration scolaire dont le coût des annuités d'emprunt est analogue au loyer des bâtiments provisoires avec en plus des économies de chauffage ;
- la partie Est du Bike Park (dirt et pump track) orientée vers les enfants est financée uniquement avec les subventions FEDER en prenant en compte l'autofinancement préalablement dépensé pour le trial ;
- le nouveau Centre Technique auquel nous avons associé une salle hors sacs face à la télécabine et dont le coût est resté dans l'enveloppe du projet de La Diat . Ce dernier était dans une zone que les services de l'Etat et la Commission des sites ont refusé de rendre constructible ;
- les nouveaux jeux d'enfants à la fois dans le centre et dans un site protégé.

**En ce qui concerne les investissements pour la Commune**, notre action s'est toujours inscrite dans l'intérêt général mais soumise aux orientations prises de 2009 à 2012 ; principalement dirigées vers le développement économique avec plus ou moins de réussite (n'oublions pas le désastre KOXX avec la vente à perte des ateliers communaux et la zone de trial contestable – dite par certains « point béton » - en autofinancement).

Ayons également à l'esprit l'achat à crédit de bâtiments (appartement centre ville et Salle Saint-Michel) que la Commune devra honorer par un versement de 250 000 € en 2018.

Au total, l'autofinancement investi pour les projets orientés vers l'intérêt général après 2012, est d'un montant analogue à celui des investissements de la période 2009-2012 (Route de Perquelin, déplacement de l'aire de Camping-car, déplacement de la Mairie).

Globalement , l'encours de dettes de la Commune rapporté à la capacité d'autofinancement devrait se stabiliser à partir de 2017-2018 à 14 années avec l'externalisation de la gestion du domaine skiable. De telles difficultés sont également rencontrées par beaucoup de stations de moyenne montagne.

En ce qui concerne la station, l'opposition clame que la Commune doit récupérer pour 1 Million d'Euros le déficit du SIVU, alors que le reste à payer pour SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE n'est que de 336 000 Euros. Ce montant a été validé lors du dernier Conseil Syndical du SIVU le 23 décembre 2016. En effet la loi oblige la tenue d'un dernier conseil pour approuver le Compte administratif de clôture du Syndicat en accord avec le Compte de gestion du Trésor Public.

Nous avons bon espoir que les aides que nous avons sollicitées soient débloquées, et s'il devait y avoir une augmentation d'impôts, celle-ci sera minime. Cela a toujours été notre objectif, voilà pourquoi l'année dernière elle a été limitée à 8%. Au moment où elle a rédigé son rapport, la Chambre Régionale des Comptes ne disposait pas de toutes les informations.

Les investissements pour le domaine skiable de Saint Pierre de Chartreuse et Saint Pierre d'Entremont ont été réalisés dans l'intérêt général sans vouloir privilégier une commune par rapport à l'autre.

Le télésiège de la Combe de l'Ours aurait dû arriver au sommet du Creux de la Neige, mais il a été privilégié une arrivée au sommet de la Scia conduisant au démontage du télésiège de Combe Noire qui prive le stade de slalom d'un outil indispensable.

Dans ces conditions, le télésiège des Fraisses est le premier tronçon d'une liaison qui devrait permettre à terme d'atteindre le sommet du Creux de la Neige.

En parallèle à cet investissement, nous avons rattrapé l'important retard dans l'entretien des remontées mécaniques. De plus, les injonctions du Service du contrôle (STRMTG) au printemps 2012 nous interdisaient de proroger les reports de visites accordés précédemment.

En juillet 2016, dans son audit, le Cabinet MDP a constaté des installations dans un excellent état. Durant cette période, nous avons également rationalisé l'exploitation même si le chiffre d'affaires subit toujours les effets négatifs de la fermeture partielle de la télécabine pendant l'hiver 2012 .

Un outil en bon état, permet à la nouvelle station « Cœur de Chartreuse » de reprendre le flambeau et nous souhaitons qu'elle apporte un nouveau dynamisme à notre Station.

Une année 2016 sans neige après trois Noël successifs a mis la Commune en difficulté. Avec du recul, nous aurions dû étaler davantage les investissements de la Commune mais il fallait faire face aux engagements pris avant 2012.

N'oublions pas le harcèlement continu auquel m'a soumis l'opposition, avec également des attaques concernant mon activité professionnelle sur les réseaux sociaux et des sites d'informations. Ceci a rendu le climat du Conseil Municipal détestable et donné une mauvaise image de notre Commune.

Il nous reste beaucoup de travail pour rattraper le retard des décennies précédentes : entretien des bâtiments, des routes, du réseau d'eau dont les pertes en ligne sont de 60%. Du point de vu touristique, nous avons à valoriser notre site, un véritable patrimoine naturel que nos anciens ont su préserver par des règles d'urbanisme respectueuses de l'architecture chartroussine.

Mon expérience antérieure m'a sans doute conduit à mener une gestion plutôt entrepreneuriale, pas suffisamment partagée avec l'ensemble des Conseillers Municipaux (les Adjoints pour leur part avaient chacun de larges délégations).

Ce début d'année, je quitte ma fonction de Maire. Patrice POULET assure l'intérim.

Je reste optimiste pour le futur de notre belle commune et je souhaite à vous tous et à vos proches tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2017.

*Cordialement*

Yves GUERPILLON